

### **Efficacité Energétique : Compensation d'énergie réactive**

*La mise en place de systèmes de compensation de l'énergie réactive sur les procédés industriels et dans les bâtiments tertiaires permet de réduire la consommation d'énergie électrique et d'utiliser cette puissance disponible pour d'autres applications.*

***La généralisation de la compensation d'énergie réactive permettrait de générer en France une économie de 6 TWh/an, soit 10% de l'économie électrique pressentie en Efficacité Energétique Active et donc une réduction des émissions de CO2 de 0,5 millions de tonnes /an.***

*Une simple lecture de la facture d'électricité (tarif vert) ou du feuillet de gestion (tarif jaune) permet de déterminer précisément la consommation et le coût d'énergie réactive.*

*Le gisement d'économies apparaît alors de façon flagrante quand est mise en regard la possibilité d'utiliser les équipements de compensation d'énergie réactive, disposition qui réduirait sensiblement la consommation énergétique.*

*La compensation d'énergie réactive est en effet l'exemple d'une solution éco-performante qui peut contribuer immédiatement à atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement.*

*C'est à ce titre que les constructeurs du GIMELEC ont à maintes reprises promu ces technologies en détaillant les avantages rappelés ci-dessous :*

- Suppression de la facturation d'énergie réactive.*
- Réduction des pertes d'énergie par effet Joule par diminution de l'intensité dans les câbles.*
- Réduction des chutes de tension en bout de ligne.*
- Augmentation de la puissance active disponible avec la même installation.*
- Réduction des investissements sur les réseaux de transport et de distribution*

*De multiples exemples montrent que l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de l'exploitation d'un réseau électrique, du producteur, transporteur, distributeur d'énergie jusqu'au client final, est en mesure dans une convergence d'intérêt de bénéficier des avantages de cette disposition technologique.*

*Il convient en conséquence d'en favoriser le développement.*

*La compensation d'énergie réactive systématisée dans l'ensemble de l'industrie avec un facteur de puissance ambitieux permettrait de générer en France une économie d'énergie substantielle accompagnée d'une réduction des émissions de CO2 importante.*

*Les opérateurs de réseaux ont bien entendu une responsabilité et un rôle à jouer dans ce défi citoyen :*

### *Exemple Français*

*Afin d'en accélérer le développement, des mesures d'incitation doivent être suggérées.*

*Il convient de souligner par exemple que la France est le seul pays de l'Union Européenne où la période de facturation de l'énergie réactive ne couvre que la période hivernale (5 mois).*

*Etendre la période de la facturation à 12 mois, en cohérence avec les positions des autres pays de l'UE, serait une solution simple à mettre en œuvre. D'autres existent.*

*Les constructeurs, mobilisés au sein du GIMELEC, souhaitent établir des contacts avec les protagonistes, pouvoirs publics, EDF... pour que ces mesures d'incitations puissent être examinées et adoptées sans retard.*

***La compensation d'énergie réactive est l'exemple d'une solution éco-performante qui peut contribuer immédiatement à atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement.***